

Solidaires ÉCOLOGIE

Pour une transition écologique
par les travailleur-euses



Les GPII, nouvelle forme de lutte

SOMMAIRE

PAGE 2-3

DÉCRYPTAGE

1/Portugal : des plantations, quelques incendies et quelques actionnaires

PAGE 4-7

CLIMAT SOCIAL

1/ Scénario catastrophe sur site de production nucléaire : EDF tente l'enfumage
2/ Scientifiquement parlant !
3/ Jai Jagat 2020, un mouvement pour changer le monde

PAGE 8-9

REGLEMENTATION

L'écologie plébiscite le train !

PAGE 10-11

BRÈVES/CULTURE

Ancrée dans un territoire, la lutte contre l'aéroport à NDDL s'est appuyée sur une multiplicité de soutiens divers qui ont convergé.

Cette lutte a permis la confrontation de différents modes d'organisation et de mise en œuvre de lutte. Qu'ils-elles soient des habitant.e.s historiques et des paysan.ne.s, des élu.e.s, des organisations (associations, syndicats, partis), des militant.e.s engagé.e.s pour l'émergence d'un autre monde venu prêter main forte en occupant les terres expropriées, toutes ces composantes ont appris à lutter ensemble, à débattre des modes d'action, de l'organisation de la résistance en inventant, expérimentant des modes de décisions pour organiser la vie au quotidien dans la lutte.

Ce sont les mêmes ressorts que l'on retrouve dans les luttes contre les GPII (Grand Projets Inutiles Imposés) : Attachement individuel et/ou collectif à un territoire, risques certains (et/ou pressentis comme tel) de bouleversement de l'équilibre socio-économique et écologique local, la dimension écologique qu'elle soit consciente ou non est une caractéristique prépondérante dans la mise en route de la lutte (nuisances, pollution, cadre de vie...)

Ces mobilisations se caractérisent par la répression de l'État à 2 niveaux :

Institutionnel et juridique d'abord. A chaque étape des consultations et enquêtes publiques incontournables pour la mise en œuvre d'un projet, l'État appuie en règle général les promoteurs du projet et n'hésite pas à les soutenir juridiquement. Heureusement, les opposants savent s'organiser avec l'aide d'avocat.e.s souvent militant.e.s.

Répressif aussi avec une extrême violence

policière qui fait de très nombreux.e.s blessé.e.s, avec des mutilations graves à Bure, Notre Dame des Landes, et aussi un mort à Sivens (Rémi Fraisse), dus à l'utilisation massive d'armes du type, flash-ball, grenade de désencerclement. Cette répression s'accompagne d'un harcèlement juridique à l'encontre des opposant.e .s.

Solidaires est souvent présent dans ces luttes par un soutien politique et la présence active de militant.e.s locaux aux mobilisations organisées sur place.

Ce type de lutte réinterroge nos pratiques syndicales, nos modes d'action et donne du sens à l'importance d'inscrire nos activités syndicales non seulement à l'intérieur de l'espace professionnel de l'entreprise ou de l'administration et aussi à l'extérieur de cet espace en le replaçant dans son environnement social et écologique.

Il permet d'approfondir notre projet liant combat démocratique et exigences sociales, écologiques, féministes, d'interroger notre rapport au travail, à sa nature et à la manière de produire et par là d'enrichir nos argumentations en termes de transformation sociale.

C'était le sens du débat que nous avons prévu à la veille du comité national de juillet qui a rencontré un faible succès. Néanmoins, les quelques personnes présentes y ont trouvé un véritable intérêt en particulier avec la qualité des intervenant.es : Anahita Grisoni, sociologue et urbaniste, co-auteur de l'ouvrage Résister aux grands projets inutiles et imposés, édition Textuel et Vincent Gay, militant au comité de soutien à la lutte contre l'aéroport de NDDL et son monde. Nous renouvellerons très certainement ce débat dans de meilleures conditions pour permettre à un auditoire plus large d'y participer.

PORTUGAL : des plantations, des incendies et quelques actionnaires...

Météo-France met à la disposition du public un indice, régulièrement mis à jour, des risques météorologiques relatifs aux feux de forêts. Les périodes à risques s'allongent en effet dans toute l'Europe et l'épisode caniculaire de juin 2017 qui a fait 64 morts au Portugal condamnent les plantations destinées à fournir de la biomasse à l'industrie. En simplifiant de façon brutale les milieux, ces boisements se mettent au service exclusif d'un capitalisme qui veut convaincre le public du caractère indéfiniment pérenne et renouvelable des ressources naturelles.

L'histoire des forêts explique pour partie certains drames forestiers survenus dans de nombreux pays comme au Chili, en Indonésie ou bien récemment au Portugal.

Dans ce pays, elle permet de mieux comprendre pourquoi seules trois essences composent les trois quarts des surfaces boisées qui en cas de sécheresse prolongée, nourrissent des incendies géants qui évoquent à présent pour de nombreux portugais une image de « l'enfer ».

Aux défrichements qui ont entraîné la disparition de la chênaie primitive du Portugal a succédé, au 19^{ème} siècle, la maladie de l'encre qui a quasiment fait disparaître la châtaigneraie, suivie au cours du 20^{ème} siècle, d'un exode

rural massif qui incitera les autorités à réaliser de vastes programmes de plantations.

En moins d'un siècle, les paysages de ce pays en sont profondément transformés.

Dès 1938, le dictateur Salazar, veut mettre un terme aux résistances des communautés rurales attachées à leurs droits d'usage et impose une loi dite de "peuplement forestier" afin de mettre en œuvre *une campagne de colonisation* qui consiste à expulser les petits paysans et à remplacer le chêne liège par du pin maritime et de l'eucalyptus. Reconnue "d'utilité publique", il s'agira de façon autoritaire de mener la bataille du reboisement et d'augmenter les richesses nationales dont les paysans seraient selon le pouvoir en place, "inconscients". Cette bataille durera 30 ans.

En 1974 a lieu la révolution dite des œillets qui clôt une interminable dictature. Un vent de liberté souffle désormais sur le Portugal. Enrésinements et plantations sont même critiqués par le nouveau régime et une idéologie ruraliste fait la promotion d'un retour au chêne. Mais voilà, l'héritage forestier d'un régime dictatorial, brusquement confronté à une Europe libérale en forte croissance économique et soumise à une rapide intégration des marchés, sera rapidement repris en main par le secteur sylvo-industriel des reboisements exotiques.

DÉCRYPTAGE

Désormais, avec comme étendard celui de la modernisation, économistes et aménageurs s'appuieront sur des notions devenues mythiques "d'aptitudes et de vocation forestière du Portugal" et imposeront sans zonage cadastral réfléchi, une vision simpliste des relations entre les milieux naturels, la forêt et la société. Ainsi trente années après la fin d'une dictature en quête de richesse nationale, c'est à la mise à disposition de ses ressources forestières au marché mondial de la cellulose, en particulier suédois, qu'aboutira cette nouvelle politique.

Une "eucalyptisation" du territoire.

Introduit massivement dans le courant du 20ème siècle par les services forestiers de l'Etat, l'eucalyptus remplace progressivement le pin maritime et alimente l'industrie papetière. Son étonnante production ligneuse en fait un véritable sprinteur. A 10 ans, il acquiert la taille d'un pin de 40/50 ans et à 50, il est exploité après 4 passages en coupes. Ainsi, sur les 3,2 millions d'hectares de forêts que compte le Portugal, 800 000 le sont en eucalyptus.

Dans un contexte où les "aptitudes édapho-climatiques naturelles exceptionnelles" du pays devenaient selon les technocrates de l'époque un postulat inébranlable, la direction générale des forêts et le groupe nationalisé de la cellulose de l'époque, Portucel, s'associeront pour fournir la moitié de la production de pâte à papier du pays en se partageant les chantiers de reboisements largement

subventionnés par la Communauté économique européenne.

Considéré dans les années 80 comme "la plus grande œuvre de développement du siècle", cette vision productiviste et de court terme des milieux naturels a clairement préparé les conditions des drames actuels. (1)

Quelques chiffres

Entre 2003 et 2005, ce sont près de 25% des surfaces forestières du pays qui auront été la proie des flammes.

En 2003, 425 000 ha de forêts sont détruites (20 morts)

En 2005 sévit la pire sécheresse depuis 1945 et 300 000 ha partent en fumée (18 morts).

Puis arrive la canicule de juin 2017.

Une tardive loi forestière

En mars 2017, un moratoire concernant les plantations d'eucalyptus figurait pourtant bien dans une loi forestière. Restée sans suite, c'est dans l'urgence cette fois qu'une nouvelle législation sera votée après un débat marathon au parlement qui a lieu le 20 juillet 2017. Elle s'accompagne d'une série de mesures destinées à "adapter les espaces forestiers aux risques".

Désormais, les espèces les plus inflammables ne pourront plus être

introduites que dans des parcelles constituées d'espèces résistantes aux incendies. Une permutation des terres (conversion) qui vise à diminuer de 50% les plantations d'eucalyptus en les réduisant de 10% par an pendant 5 ans est annoncée et il est à nouveau fortement conseillé de les remplacer par du chêne.

Selon l'avis d'un expert, *“ on a laissé à l'abandon nos terres de l'intérieur où ne vivent que des personnes âgées, il nous faut faire une révolution dans l'aménagement du territoire et considérer cette menace comme un problème de sécurité nationale ”*. (2)

Accompagner les dynamiques naturelles

Pour un forestier de service public soucieux du long terme des biotopes et des équilibres sociaux, une possible option consisterait en effet à favoriser le chêne, moins inflammable et à le cultiver sous un couvert léger de pins afin qu'il reprenne progressivement le dessus.

Sur les terres agricoles abandonnées à substrat calcaire par exemple, dont la présence du genêt et des cistes signent le passage du feu, une réponse consisterait, trente années durant, à accompagner l'installation du chêne tauzin et à réintroduire du chêne kermès (quercus *Cocci fera*), ainsi que du chêne portugais.

Bref à faire de la sylviculture en valorisant l'existant.

Un ingénieur forestier, président régional d'une association appelée précisément Quercus, dénonce pour sa part les plantations d'eucalyptus qui ont été réalisées “partout et n'importe comment” au seul profit de l'industrie papetière.

A présent, l'Etat est au pied du mur prévient son association : « A la pression du lobby de l'industrie du papier et de ses quelques actionnaires va s'opposer celle de 10 millions de portugais »

A moins que l'Etat portugais ne soit, une fois de plus, mis aux pieds du mur d'une Europe obstinément néolibérale

(1) *In la Revue géographique des Pyrénées et du Sud-ouest : la question du reboisement au Portugal, un processus de longue durée et Les carnets de géographie no 20 : la forêt du Portugal central, un paysage en mutation.*

(2) *En Espagne, pays le plus aride d'Europe, 75% du territoire est susceptible de souffrir de la sécheresse. Pins et eucalyptus y ont été massivement plantés. Pourtant, constate le responsable forêts de Greenpeace/Espagne « Personne ne veut anticiper les drames ». Autant de préoccupations à intégrer d'urgence à la réflexion de nos toutes récentes Commissions nationales et régionales de la forêt et du bois ■*

Scénario catastrophe sur un site de production nucléaire : EDF tente l'enfumage

En 2011, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) a demandé à EDF de renforcer ses organisations et ses installations nucléaires pour faire face à un éventuel accident grave pouvant impacter plusieurs réacteurs d'un même site, non pris en compte avant la catastrophe de Fukushima.

EDF a donc commencé par renforcer ses installations : matériels résistants mieux aux séismes, meilleure prise en compte du risque inondation, constructions de nouveaux bâtiments étanches renfermant de nouveaux groupes électrogènes d'ultime secours (DUS), etc.

Parallèlement, La Force d'Action Rapide Nucléaire (FARN) a été créée. Elle est dimensionnée pour intervenir rapidement sur un site accidenté, en y déployant de manière autonome son propre matériel (pompes de refroidissement, tuyauteries, etc.). L'implantation des différentes FARN sur le territoire est telle que son temps d'accès aux sites nucléaires potentiellement accidentés est « forfaitairement » fixé à 24 heures. EDF a présenté dans les différentes instances internes une nouvelle organisation des équipes de quart présentes en permanence sur un site. Cette organisation (mise en place prévue janvier 2020), est supposée pouvoir faire face à un accident d'ampleur affectant plusieurs unités d'un même site : c'est la dernière phase du « REX post-Fukushima ».

Sud-Énergie est en total désaccord quant à l'adéquation des effectifs et des missions à réaliser lors d'une situation telle qu'envisagée dans la nouvelle Note de Doctrine « Equipe de conduite présente en permanence sur site ». Si les hypothèses prises en compte par EDF sont beaucoup plus « contraignantes », l'effectif sur le terrain, lui, reste inchangé et le renoncement éventuel à certaines actions (incendie ou blessés) est inacceptable. Comment le risque incendie considéré comme majeur par l'autorité de sûreté nucléaire (ASN) et EDF en situation normale peut-il devenir résiduel en situation extrême ?

Comment peut-on écrire dans une telle note qu'un incendie serait limité à une seule zone de feu de sûreté pendant 24 heures, alors que la tenue au feu d'une zone de feu de sûreté n'est plus garantie au-delà d'1h30 ?

Comment légalement et moralement pourrait-on ne plus prioriser la prise en charge de blessés et renoncer à soigner une victime, un collègue ? Sur le sujet la loi est claire ; l'article 223-6 du code pénal oblige quiconque à porter assistance à toute personne en péril.

Il existe pourtant une note « GIGA », Guide Incendie de Grande Ampleur (juin 2015) qui décrit l'organisation de la lutte contre un incendie majeur, induit par un séisme de type « Fukushima » ! Elle prévoit que le SDIS mette à disposition des moyens matériels supplémentaires, que les équipes de quart devront mettre en œuvre en attendant l'arrivée des secours ou de la FARN.

Plusieurs études scientifiques démontrent qu'au-delà de 24 heures consécutives de privation totale de sommeil, des troubles et altérations graves du comportement apparaissent.

Quelle organisation EDF va-t-elle donc mettre en place pour prendre en compte la fatigue des salariés des équipes de quart présents sur un site fortement accidenté pendant plus de 24 heures ? Quelle que soit la réponse organisationnelle à ce besoin physiologique primaire, elle remettra obligatoirement en cause les effectifs de chaque fonction de l'Equipe en Situation Extrême.

En situation extrême, les missions de reconnaissance des professionnels du secours sont composées d'au moins 3 personnes

formées, compétentes et entraînées à toutes ces situations.

Comment EDF peut envisager d'envoyer seuls des agents en « reconnaissance » dans une ambiance probablement hostile, sur une installation extrêmement dégradée où l'on doit intervenir dans des zones :

- fortement contaminées, et/ou
- comportant de nombreuses fuites de produits chimiques ou de vapeur, et/ou
- à proximité d'incendie non maîtrisés, et/ou
- partiellement inondées, etc.

De très nombreuses questions se posent encore et attendent des réponses précises d'EDF.

En ne renforçant pas les effectifs sur le terrain, EDF refuse de prendre en compte l'importance de la réalisation et de la réussite

des actions dans les quelques heures qui suivent un accident grave. Les situations accidentelles ne se gèrent pas uniquement depuis les salles de commande et les actions à mener ne peuvent être différées de 24h après l'hypothétique arrivée des équipes de la FARN.

La bonne gestion d'une situation accidentelle dans ses premiers instants est primordiale pour en limiter efficacement les conséquences.

Pour SUD-Énergie, EDF doit revoir sa copie et enfin accepter de créer les effectifs nécessaires à une gestion efficace de situations accidentelles de grande ampleur, pouvant intervenir à tout moment sur l'ensemble des réacteurs d'un même site nucléaire ■

CLIMAT SOCIAL

Scientifiquement parlant !

Non ! les tempêtes hivernales à répétition que nous subissons depuis quelques années, n'ont pas pour origine le réchauffement climatique.

Un petit « écolomiste » de Gironde vient de trouver la véritable cause de ces vents intempestifs.

Pour sa découverte, il risque bien de décrocher le prix Nobel d'économie, concomitamment à celui de physique et de mécanique des fluides.

Après de longues recherches et un sens aigu de l'observation, ce chercheur émérite à enfin découvert le chaînon manquant expliquant l'évolution barométrique.

Tout vient du fait que les riches deviennent de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres. En effet, ces derniers courbent de plus en plus l'échine sous le poids des contraintes et des spoliations et de fait, ne pouvant s'élever, offrent moins de résistance aux vents pendant que les autres, de plus en plus arrogants, ne sachant que faire pour dépenser leur pognon, en brassent davantage !

Cet article, sur le mode humoristique, est tiré d'Objectif, le bulletin de l'Union Sud Crédit Agricole (n°104 janvier 2018) ne manque pas de bon sens !

Pour autant, le vent de la révolte se fait sentir ces derniers temps. Les victoires, même limitées, s'accumulent du côté des luttes écologiques et pour un autre monde : l'abandon du projet d'exposition universelle, l'abandon du projet d'aéroport à Notre Dame des landes, l'annulation de l'arrêté préfectoral créant la zac de Gonesse pour le projet Europacity.

Ces luttes ne sont pas terminées pour autant mais elles donnent du souffle aux autres luttes moins médiatiques ou qui ont plus de difficulté à mobiliser. Pour celles-ci, ces victoires même partielles sont un véritable point d'appui.

Extrait d'Objectif, le bulletin de l'Union Sud Crédit Agricole - janvier 2018



Jai Jagat (« gloire au monde » en hindi) 2020, un mouvement pour changer le monde...

Dans ce monde de mondialisation financière effrénée, quel avenir pour les populations pauvres des pays du Sud, les paysans expulsés de leurs terres, les déshérités qui peuplent les périphéries des grandes villes partout dans le monde ?

Le mouvement Ekta Parishad a décidé d'initier une nouvelle marche des exclus pour une paix mondiale et promouvoir un autre modèle de développement respectueux de l'environnement et des femmes et des hommes afin que chacune puisse vivre décemment.

Ce mouvement a été à l'origine de 2 grandes marches en Inde, en 2007 et 2012, qui ont permis des avancées politiques et législatives concernant les droits des petits paysans indiens. Ces marches ont aussi permis de visibiliser la problématique de l'accès aux ressources pour les plus démunis, dans un contexte de courses aux matières premières qui se fait le plus souvent au détriment des populations autochtones.

Ekta Parishad lance le projet d'une longue marche pour la paix, de Delhi à Genève, soit près de 8 000 km en 15 mois, avec près d'un million de marcheurs et marcheuses, pour interpeler le monde sur les violences qu'engendrent la mondialisation financière, l'accaparement des terres, la main-basse sur les ressources.

Ce mouvement international vise à construire un monde basé sur la paix, la justice, la non-violence, un développement respectueux de l'environnement et des droits humains, une remise en cause des traités internationaux type TAFTA qui privilégient les multinationales au détriment des citoyens, à faire émerger une nouvelle génération de décideurs, à promouvoir une autre politique sur les migrations, une justice climatique en faveur des victimes des changements climatiques.

Cette marche mondiale de paix traversera 17 pays avant d'arriver à Genève où 2 semaines d'actions sont prévues, ainsi que l'adresse d'un plaidoyer auprès du siège des Nations Unies.

En Europe, la Jai Jagat empruntera les routes empruntées par les réfugiés, l'occasion, localement, de proposer des manifestations de soutien au migrant en relation avec les ONG, pour une Europe plus ouverte et plus humaine.

L'écologie portée par ce mouvement devrait pouvoir trouver un écho en France également, où les habitants des quartiers populaires sont souvent les premières victimes des dégradations environnementales (malbouffe, maladies « de civilisation » type diabète et cancer, mal-logement..)

« Le futur dépend de ce que nous faisons aujourd'hui » Mahatma Gandhi



L'écologie plébiscite le train !

La SNCF, créée en 1937, a regroupé la plupart des chemins de fer privés ; l'Etat en étant initialement actionnaire majoritaire à 51%, puis à 100% en 1982, le réseau devient propriété de l'Etat. Dans un contexte difficile de recul des « acquis sociaux », et plus particulièrement des acquis du programme du Conseil National de la Résistance adopté en Juin 1944, dans une France occupée, pour construire l'avenir de la France, il est intéressant de chausser des lunettes différentes pour comprendre les mécanismes et les raisons qui ont amené ces résistants, syndicalistes et personnages politiques de droite comme de gauche, à l'initiative de Jean Moulin, à s'entendre pour le bien commun.

Ce programme s'attache à construire une société plus juste et plus solidaire, nous en retiendrons celles qui permettent de comprendre les enjeux écologiques actuels :

- « l'instauration d'une démocratie impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie »
- « le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques »
- « la reconstruction d'un syndicalisme indépendant doté de larges pouvoirs dans l'organisation économique et sociale »
- « le droit au travail... la sécurité de l'emploi... la retraite... l'instruction et la culture pour tous.tes... »

Dans ce contexte, le train est apparu comme LE moyen de transport des classes populaires. Ce moyen de transport a rapidement été mis en concurrence avec la voiture, avec les premières autoroutes, dès 1946.

Il s'agit maintenant, les crises climatique et écologique étant de plus en plus sensibles, de trouver les moyens de transport les plus adaptés pour les déplacements de tous.tes.

La consommation de carburant, les émissions de CO₂ et les coûts externes sont à prendre en considération :

- Pour être comparable, il faut rapporter les consommations de carburant en équivalent essence par voyageur et pour 100km, y compris pour le train qui est largement électrifié en France : le TGV, avec 0.9l, n'a aucun concurrent réel : la voiture voisine les 3l et l'avion s'envole vers 8.5l ! le train est donc 3 fois moins énergivore que la voiture et 10 fois moins que l'avion.

- En ce qui concerne les émissions de CO₂, l'unité de comparaison est le poids de CO₂ par tonnes transportée et par km : les comparaisons sont encore plus parlantes ; le train remporte encore la comparaison avec 10g, les poids lourds suivent avec 95g, et l'avion explose le plafond avec 3500 g : le train est 10 fois moins polluant que la route et 350 fois moins que l'avion.

- Les coûts externes (les accidents, le changement climatique, le bruit, le coût de la pollution ...) sont aussi à retenir. Seuls des données européennes sont disponibles. Ils sont différents pour le transport de voyageurs et pour le fret. Les coûts sont calculés pour 1000 voyageurs.km ou pour 1000 tonnes.km : pour les voyageurs, le rail reste là aussi le champion avec un coût de 15 €, loin devant le bus avec 34 €, la voiture à 65 € et l'avion à 57 €. Quant au fret, le rail reste en tête avec 8 €, juste devant le bateau à 11 €, et loin devant la route avec 50 €. Les coûts externes, supportés par la collectivité, sont donc 4 fois moins cher pour le train que pour l'avion dans le cas des transports de passagers, et 6 fois moins cher pour le fret que pour la route.

Puisque l'écologie politique, c'est la prise en compte des enjeux écologiques pour construire une politique économique et sociale, nous ne pouvons faire l'impasse sur les avantages d'un service public ferroviaire en comparaison d'un service privé : le financement public, la fréquentation, le statut des cheminot.es sont des sujets qui impactent sur les choix politiques

- Le financement public :
Les investissements et la dette : il est en France de 200 € par habitant.es et par an, dans

la moyenne européenne. La dette est largement liée à une politique maintenant critiquée d'investissements colossaux, en partenariat public-privé, pour la construction de lignes grande vitesse. La question de la dette est donc purement politique : c'est les directions stratégiques de la SNCF, ceux-là même qui sont aux commandes pour démanteler la SNCF, qui ont creusé, par injonction de l'Etat, cette dette. L'état, par le financement des infrastructures routières ne parle pas de dette routière, ces infrastructures sont payées par nos impôts. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour des infrastructures ferroviaires ? L'Allemagne a repris la dette ferroviaire dès 1994, estimant que les gares et rails appartiennent à l'état.

- Les effectifs de la SNCF :

De 450 000 cheminot.es en 1950, ils et elles ne sont plus que 149 000 en 2016. On est bien loin des effectifs excessifs par rapport aux millions de voyageurs transportés. Les évolutions technologiques, l'amélioration du matériel roulant ont considérablement réduit les effectifs. Il aurait pu en être autrement : de 42 500 km en 1937, 30 000 km en 2018, il pourrait ne rester que 21 000 km après application du rapport Spinetta. Ces choix stratégiques centrés autour de la route, amorcés dans les années 70 pour aider les constructeurs automobiles, avec le prix anormalement bas du diesel (spécificité des constructeurs français) sont des choix anti-écologiques qui impactent encore actuellement sur l'état du système ferroviaire français.

- La fréquentation :

Même si chaque jour 5 millions de personnes utilisent le train, il ne représente que 7% du transport intérieur, face à la voiture qui représente 83%. L'ambition d'un projet écologiquement soutenable serait l'augmentation de la part du rail au détriment de la route. Cela suppose plus de trains, plus d'infrastructures notamment régionales, plus de personnel, et l'arrêt de construction de nouvelles autoroutes. Il est évident que cela doit aussi s'accompagner d'une politique d'urbanisme totalement différente, la fin de la concentration dans les métropoles de l'emploi avec la relégation en périphérie, voire en plus loin encore, des logements.

- Le statut des cheminot.es :

Le statut des fonctionnaires est un compromis entre certains avantages (la garantie de l'emploi, l'égalité salariale théorique, les grilles de carrières) et certains inconvénients (le travail en horaire décalé et le travail de week-end, la mise à disposition du personnel en cas de nécessité de service, des salaires souvent inférieurs à ceux que l'on pourrait escompter à niveau de qualification équivalent). Les cheminot.es n'échappent pas à ces avantages

et contraintes, le montant de leur retraite est différent mais leurs cotisations également, l'âge légal de départ en retraite est avancé, mais faute d'annuités suffisantes, la plupart des cheminot.es travaillent jusqu'à 57,5 ans contre 58 pour le reste des français. S'en prendre au statut, c'est surtout essayer de casser les secteurs les plus syndiqués, les plus solidaires, comme l'ont fait Thatcher avec les mineurs et Reagan avec les contrôleurs aériens. Le système social de la SNCF, avec son régime de formations internes, de retraite très social, est un emblème d'une politique sociale qui n'a plus sa place dans un système libéral qui table sur l'individu et non le collectif.

Notre avenir réside dans un réseau ferroviaire régénéré, faisant la part belle aux lignes de proximité, aux trains de nuit, à une intermodalité réelle pour l'accès des personnes en situation de handicap et pour l'accès des vélos, un service public de qualité, avec un tarif réglementé, proportionnel à la distance parcourue.

L'opacité tarifaire actuelle ne permet pas de voyager en toute équité, certaines lignes n'ayant pas accès à des tarifs très bas.

L'investissement dans le ferroviaire est un investissement et non un coût : comme les cotisations sociales, il participe du bien vivre ensemble, à chacun.e selon ses besoins, dans une juste répartition.

Le dérèglement climatique dont nous, pays riches, sommes responsables, impacte toute la planète, et en premier lieu les pays « pauvres » qui n'en ont que peu de responsabilité. La justice climatique nous impose des changements de paradigme, et nous oblige à des changements de comportements. La diminution drastique de l'utilisation du véhicule individuel (hors milieu rural) est une nécessité, les transports en commun sont leur corollaire.

Si actuellement 80% du trafic voyageur et 87% du trafic marchandise s'effectuent par la route, il est évident qu'un véritable « plan Marschall » de la mobilité doit être organisé, laissant la plus grande part au ferroviaire et aux circulations douces (vélo et piétons), pour le plus grand bien de notre santé.

La loi « Pour un nouveau pacte ferroviaire » votée au parlement ne répond pas aux impératifs posés par la crise écologique et ni aux besoins sociaux. La SNCF est un acquis de tous.tes et pour tous.tes.

A nous de la défendre, de l'adapter au monde de demain !

BRÈVE

Affaires Triskalia

En 2016, les victimes des pesticides de la coopérative agroalimentaire Triskalia avaient déposé une pétition (83 000 signatures) auprès du parlement européen pour obtenir de la commission européenne un audit sur l'utilisation des pesticides en France. Ils ont obtenu gain de cause. Une délégation de l'Union syndicale Solidaires, du Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest et des victimes des pesticides de la coopérative agroalimentaire bretonne Triskalia, a été reçue le 6 juin à Rennes, par les représentants du Commissaire Européen à la santé, M. Andriukaitis et M. Gonzalo Granada-Lois de la direction générale de la santé de la Commission Européenne. Un rapport sera rendu public à la fin de l'année sur la manière dont la France et aussi la Bulgarie, l'Espagne et la Hongrie, mettent en œuvre les directives européennes sur l'usage des pesticides.

CHIFFRE CLÉ

660 000 ha

C'est la surface totale d'espace naturel qui a été artificialisée entre 2006 et 2015 soit l'équivalent du département du Pas-de-Calais en moins de 10 ans.

L'un des enjeux du plan biodiversité présenté par E.Philippe le 4 juillet est la fin de l'étalement urbain. L'objectif est ambitieux mais la sincérité de l'engagement est discutable : le gouvernement a fait appel de l'annulation du projet EuropaCity destructeur de terres agricoles et soutient le grand contournement autoroutier ouest de Strasbourg.

Voir Reporterre 6 juillet 2018 :
<https://reporterre.net/Plan-bio-diversite-des-bonnes-intentions-sans-actes-concrets-de-plorent-les-ONG>

BRÈVE

Reprenons le contrôle de notre avenir du 8 au 15 septembre 2018

Avec l'escalade des impacts climatiques, désormais, nous n'avons plus le luxe de nous en remettre aux futures négociations bureaucratiques. Nous sommes à un point de bascule : nous ne pourrions pas éviter les pires scénarios de la crise climatique en cours, à moins que les émissions mondiales ne commencent à baisser avant 2020.

Aujourd'hui, nous ne voulons plus que notre argent se retrouve dans une banque, un placement, une institution financière ou une collectivité dont les pratiques sont contraires à nos valeurs et qui mette en péril notre avenir. Nous réclamons des emplois et des revenus décents pour les travailleur.euse.s, ainsi que justice et dignité pour les communautés qui sont en première ligne, durement touchées par les conséquences de l'industrie fossile et du dérèglement climatique.

Nous invitons toutes celles et ceux qui partagent ce souhait à passer à l'action du 8 au 15 septembre prochain, pour initier un vaste mouvement citoyen capable de prendre le contrôle sur la finance et reprendre en main notre avenir.

Ceci est un extrait de l'appel à mobilisation en France à l'initiative d'ATTAC, 350.org, et le CRID.

Cette semaine d'action débutera le 8 septembre par la mobilisation "Dans nos rues pour le climat" (<https://fr.riseforclimate.org/>). La semaine sera ensuite rythmée par l'organisation d'événements public pour appeler à reprendre le contrôle sur notre avenir.

Elle s'achèvera le 15 septembre, date anniversaire des 10 ans de la chute de la banque d'affaire Lehman Brothers, qui a marqué la crise financière en 2008. Cette journée d'action est organisée par la coalition européenne #10YearsOn regroupant plus de 60 organisations qui appellent à prendre le contrôle sur la finance.

AGENDA

22 au 26 août - Grenoble - Université été solidaire et rebelle des mouvements sociaux et citoyens

Cet événement sera un moment majeur de rencontres, de formation, de débats, de construction d'initiatives communes et actions concrètes, mais aussi un temps convivial et festif pour les bénévoles, activistes, salarié.e.s, membres, soutiens, sympathisant.e.s, proches et amis des associations, syndicats, organisations, médias et mouvements sociaux et citoyens partageant des valeurs communes de solidarité, de partage et de bien vivre, en France comme à l'international.

29 et 30 septembre - ZAD Notre Dame des Landes

Pour la consolidation des habitats, cultures et projets existants sur la zad et pour tous ceux en devenir, pour la création d'une entité issue du mouvement qui puisse prendre en charge ce territoire., une large mobilisation sur l'avenir de la zad est d'ores et déjà appelée dans le bocage les 29 et 30 septembre.



MARCHER AVEC LA TERRE

A Notre Dame des Landes, Sivens, Bure ou ailleurs.

Les beaux jours revenus, c'est par un machinal coup d'éponge que l'automobiliste rendait son lustre au pare-brise de son véhicule. Aujourd'hui ce geste est devenu inutile dans presque toute l'Europe pour cause de disparition, en moins de trente ans, de 80% des insectes ailés. Deux siècles auront aussi suffi pour que le taux de CO₂ passe de 260 à près de 410 parties par million dans chaque M₃ atmosphérique, ce qui a pour effet d'élever les températures de près de 1° et en annonce une de 3 à 6° d'ici à 2100.

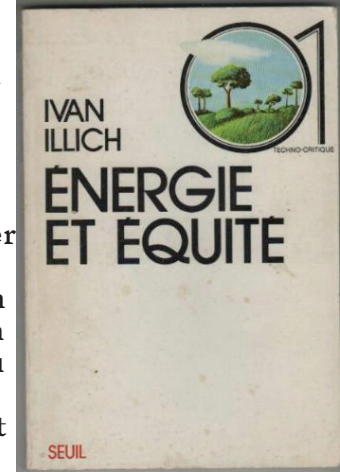
Avec les tempêtes, sécheresses, inondations et les migrations humaines, animales et végétales qu'elles provoquent, nous avons changé d'ère. Cet état des lieux plutôt déconcertant explique dans le monde l'achat massif de terres agricoles et de forêts à des prix eux aussi en rapide augmentation. Et ce n'est pas un hasard si ce sont les activistes en lutte pour la préservation des ressources naturelles qui sont devenus les premières victimes de la répression. Les combats pour la défense et la préservation des territoires deviennent en effet centraux et réapparaissent désormais à l'agenda politique d'un monde en rapide recomposition.

Ces quelques constats donnent la mesure de l'aveuglement provoqué par une raison économique qui s'impose comme une seconde nature. Le grain de sable que représente par exemple l'abandon de la construction de l'aéroport de Notre Dame des Landes, permet cependant de lever le voile sur certaines logiques qui se radicalisent sous nos yeux.

Un auteur, Ivan Illich, en avait identifié quelques-unes dès les années 70.

Devant le constat de notre « aveuglement face à l'évidence de l'urgence », Illich fait parvenir au journal *Le Monde* une contribution intitulée *Energie, vitesse et justice sociale* (1) dans laquelle il critique la croyance selon laquelle les sociétés pourraient indéfiniment substituer à l'homme la puissance de la machine. Faisant le constat d'une modernisation qui utilise une quantité croissante d'énergie, qui en retour désorganise les structures sociales et altère notre environnement physique, Illich estime que nous avons à déterminer en commun les seuils de vitesse et d'énergie en deçà desquels une société retrouve la maîtrise de ses outils et organise ses rapports sociaux. Relevant la perte de contrôle par les nantis de la pollution

de la planète, « ligotés à leur siège par leur ceinture de sécurité idéologique », il propose d'imaginer une vie sociale qui permette à chacun d'expérimenter ce « centre du monde (qui) est juste là sous nos pieds. » Il s'agit ni plus ni moins que de se réapproprier le temps dérobé de nos existences, un temps « donné en pâture à la vitesse », de ralentir afin que « les usagers brisent les chaînes du transport surpuissant et se remettent à aimer comme un territoire leur îlot de circulation » Citant en exemple la bicyclette qui élève au carré nos possibilités, il établit un lien direct entre accélération et utilisation intensive du capital.



Ce texte écrit lors des luttes contre l'installation du camp militaire du Larzac, peut aider à comprendre ce qui se joue à Notre Dame des Landes et ailleurs.

L'orgie d'énergie consommée libère une puissance qui a pour conséquence des réactions en chaîne qui alimentent de nouveaux marchés et renforcent le contrôle social. L'automatique remplace le délibératif et nous empêche dit l'auteur de prendre conscience de la nouvelle impuissance dans laquelle nous place le déploiement d'une puissance toujours plus grande. Autrement dit et à la lumière du présent, les modes de vie et de consommation énergivores rendus universellement désirables, nécessitent de disposer des ressources de trois planètes.

Ce qui a lieu à Notre Dame des Landes et ailleurs sur les territoires, donne néanmoins la possibilité d'expérimenter une pensée et des pratiques susceptibles de prendre la mesure des enjeux. Les projets inutiles nous permettent, à la lettre, de revenir sur Terre et sont l'occasion d'expérimenter d'autres façons de nous orienter en politique.

Un livre récent de Bruno Latour dégage quelques pistes. (2) Comme Ivan Illich, Latour constate qu'on ne comprend rien aux positions politiques des dernières décennies si l'on ne fait pas une place centrale au dérèglement climatique et à sa dénégaration par la classe dirigeante. Confirmant ce déni par les nantis d'un état des lieux incontrôlable, il pose alors trois grandes questions : Comment s'extraire d'une mondialisation destructrice, comment

encaisser les réactions du système Terre aux actions humaines et interroge la question cruciale de la notion d'accueil, attendu que « nous sommes désormais tous en migration vers des territoires à redécouvrir et à réoccuper. »

Ces interrogations qui aujourd'hui « intéressent directement des milliards d'êtres humains obligés de changer leur mode de vie dans les plus petits détails de leur existence », nous obligent en retour à reconsidérer « toutes nos appartenances en voie de métamorphose ». Les réponses à ces questions dit-il, dépendent directement de notre aptitude à multiplier des points de vue nouveaux et de nouveaux points de vie. C'est en effet par une description minutieuse de nos territoires de vie qu'il nous faut recommencer. Cette étape-là, on ne peut pas se permettre de la sauter ajoute Latour. Et il n'est pas de message politique plus éhonté que de proposer un programme tout fait, clé en main. Se pose alors la question pratique du comment ? Par où et par quoi commencer ?

Eh bien comme toujours dit l'auteur, en faisant l'inventaire de ce qui agit et interagit, en convoquant de nouveaux acteurs avec lesquels nous partageons nos vies : « Les ouvriers autant que les oiseaux du ciel, les golden-boys autant que les bactéries du sol, les forêts autant que les animaux ». Et ce n'est certainement pas par un douteux retour à la terre précise Latour que nous y parviendront, mais par un retour de la Terre elle-même afin que « nous redevenions des Terrestres ». Quelle place faire alors à des acteurs au voisinage desquels nous avons à composer des territoires de vie et avec lesquels nous avons à construire de nouveaux projets puisque, « exister comme peuple, et pouvoir décrire ses terrains de vie, sont une seule et même chose (et que), faute de territoire, le peuple comme on dit finit par manquer. »

Apparaissent alors quelques questions irritantes mais incontournables telles que: « A quoi tenons-nous le plus ? Avec qui pouvons-nous vivre ? Qui dépend de nous pour sa subsistance ? Contre qui allons-nous devoir lutter ». Se les poser présuppose une nouvelle hiérarchisation des puissances en présence desquelles négocier et composer. (Mer, forêt, loup, humains, atmosphère, vers de terre, tempêtes, sècheresses...).

Le problème consistant désormais à faire entrer un acteur incontournable sur la scène de

nos délibérations ; la Terre, une Terre devenue de plus en plus imprévisible, chatouilleuse même nous dit Latour.

Camille, affublé(e) d'un masque de hiboux lors de son expulsion du Bois Lejuc à Bure déclare: « La forêt n'est pas à nous, elle est en nous, partout ». « Nous ne défendons pas la nature, nous sommes la nature qui se défend » lui répond un(e) Zadiste de Notre Dame des Landes par une formule qui élargit de façon saisissante les luttes pour la défense des biens communs.

Face à ce nouvel imaginaire militant, la pauvreté des choix dominants représente un danger par son indigence même. Aveuglée par la seule rémunération du capital, la finance transforme les rapports sociaux en rapports marchands afin que toute l'activité sociale devienne une source de profits. C'est de cette logique circulaire exclusive que se nourrit la raison économique qui radicalise un modèle de croissance par dégradation des ressources humaines et naturelles.

Pour Latour, « la perversité du front de modernisation... en ridiculisant la notion de tradition comme quelque chose d'archaïque, a rendu impossible toute forme de transmission, d'héritage, de reprise et donc

de transformation... » C'est pourquoi il nous appelle, plutôt qu'à être modernes, à devenir contemporains. « Et ceci par deux mouvements complémentaires que la modernisation avait rendu contradictoires : s'attacher à un sol d'une part et se mondialiser de l'autre. »

Lors d'une émission, un des trois rédacteurs du rapport sur l'aéroport de Notre Dame des Landes conclut son intervention par la dernière phrase de Où atterrir ? Cette conclusion peut s'entendre comme une invitation à nous reconnaître et à nous compter : « Voilà, j'ai fini. Maintenant si ça vous dit, c'est à votre tour de vous présenter, qu'on sache un peu où vous souhaitez atterrir et avec qui vous acceptez de cohabiter. »(3)

(1) Energie et équité, Editions du Seuil, 1973.

(2) Où atterrir ? Comment s'orienter en politique, Editions de La Découverte, 2017.

(3) Michel Badré, « De cause à effet », France Culture, 4 février 2018.

